



CHALLENGE « AVENIRS » 1

Dimanche 13 Novembre 2022 – Piscine de PONT-AUDEMER

Ouverture du bassin : 14 h 00 – Début des épreuves 14 h 45

CATEGORIES : Filles 10 ans et moins (nées en 2012 et après)
Garçons 11 ans et moins (nés en 2011 et après)

Chaque nageur devra prendre une licence Natation pour tous ou Compétiteur pour s'inscrire à ce challenge. La participation au « Challenge Avenirs » n'est pas soumise à l'obtention du Pass'Sport de l'Eau. En revanche, pour la délivrance du Pass'Compétition, à l'issue du « Challenge Avenirs », le nageur devra en être titulaire.

Les nageurs déjà titulaires du Pass'Compétition pourront être engagés.

PROGRAMME :

50 M BRASSE- NL	25 M DOS
100 M NL	50 M DOS-BRASSE
25 M BRASSE	25 M PAPILON
100 M 4 N	25 M N.L.
50 M PAPILLON-DOS	

Chaque nageur pourra effectuer CINQ épreuves au maximum.

RAPPEL : Pour obtenir le Pass'Compétition, il faut avoir validé deux 25 M, deux 50 M et un 100 M.

Les Pass'Compétition seront délivrés par la FFN au cours de la semaine suivant la réussite de la 5^e des 9 épreuves, selon les dispositions réglementaires définies ci-dessus, à la condition expresse que le Sauv'nage et le Pass'sports de l'eau aient préalablement été validés.

ENGAGEMENTS :

Sur EXTRANAT, pour le lundi 7 Novembre 2022, dernier délai.

FRAIS D'ENGAGEMENT : 1,50 € par épreuve individuelle

RECOMPENSES : Une médaille aux trois premiers par nage et par année d'âge pour les 50 M & 100 M.

Pas de récompenses pour les 25 M.

IMPORTANT : La combi, c'est pas permis ! le port de la combinaison sera interdit à la catégorie « Avenirs » pour toutes les compétitions départementales et régionales.